

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associé au Barreau de MARSEILLE
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.44 – i.gadalla@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

D'UNE MAISON À USAGE D'HABITATION ET D'UN GARAGE
Sise à SAINT-SAVOURNIN (13119), 10 Impasse des Cyprès

MISE A PRIX : 280.000 EUROS
Avec faculté de baisse d'un quart puis de la moitié
en cas de carence d'enchères

VISITE LE LUNDI 24 AVRIL 2023 DE 14 H 00 A 15 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 03 MAI 2023 à 9 h 30

à l'audience de la Chambre des Criées du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier situé à SAINT-SAVOURNIN 13119 (Bouches-du-Rhône) – Le Collet Blanc, cadastré section AH n°32, 33, 44, 46, 47, 48, 129 et 130 pour une surface totale de 01 ha 77 a 60 ca.

LE LOT NUMERO 75 :

Une maison à usage d'habitation de type T4 comprenant : un séjour, une cuisine, trois chambres, une salle de bains, un WC et un garage,
Et les 166/10.000èmes de la propriété du sol

et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 13 janvier 2023 le procès-verbal de description du bien sis 10 Impasse des Cyprès, 13119 SAINT-SAVOURNIN.

Il s'agit d'une ancienne maison de mineur, construite dans les années 80, rachetée par les colicitants actuels en 2004 et par eux rénovée, comprenant une entrée, une cuisine, une pièce à vivre/salon/salle à manger, trois chambres, une salle de bains, un WC et un garage.

Le bien est situé au sein d'un lotissement assujéti au statut de la copropriété mais dépourvu de syndic. La maison est entourée d'un jardin et clôturée.

Les lieux sont occupés.

Le certificat de mesurage des lieux établi conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 par Monsieur NASRATY en date du 13 janvier 2023 conclut à une superficie de **79,50 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

[REDACTED]

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

EN PRESENCE DE :

[REDACTED]

Ayant pour Avocat **Maître Laurent GAY**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, constitué dans le cadre de la procédure de licitation partage.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE en date du 29 avril 2022, signifié le 29 juillet 2022 et définitif suivant certificat de non appel délivré par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence le 3 octobre 2022.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.64 - i.gadalla@provansal.eu
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE - 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 27 Mars 2023

Me Thomas D'JOURNO
Avocat